

qu'il faudrait trouver le moyen de faire quelque chose pour améliorer la situation générale du logement des forces armées.

• (3.20 p.m.)

[Traduction]

M. Crouse: Le ministre me permettrait-il une question maintenant?

Il s'agit de ce qu'il vient de dire au sujet du CF-5. Le ministre n'estime-t-il pas que cet avion exige une piste plus longue qu'un avion à réaction DC-8 d'Air Canada? A cause de sa charge de bombes surbaissée, il exige une piste encore plus longue et en parfait état, et certains aérodromes n'en possèdent pas à l'heure qu'il est.

[Français]

L'hon. M. Cadieux: Je remarque que le député pose sa question d'une façon conditionnelle.

Les renseignements que j'ai et que je donne sous toute réserve, ne sont certainement pas des plus complets; c'est que, par exemple, dans les expériences préliminaires faites au Vietnam, cet avion a décollé d'une piste normale, dont la longueur variait de 4,700 pieds à 6,000 ou 7,000 pieds, mais que, sur une piste de 4,700 pieds, l'avion décollait parfaitement.

Maintenant, je répète que je n'ai pas de renseignements définitifs non plus, j'en suis sûr, que l'honorable député qui a posé cette question. Quant à moi, je serai satisfait d'une expertise prolongée qui se fait actuellement au Vietnam et du rapport qui nous sera communiqué, à la suite de cette expertise. Mais je pense que, théoriquement, cet avion ne requiert pas une piste plus longue, certainement pas plus longue ni même aussi longue que celle que les avions d'Air Canada utilisent.

L'hon. M. Ricard: Donc, votre réponse est conditionnelle!

[Traduction]

M. Crouse: Puis-je poser une autre question au ministre? Je crois qu'il est inexact de prétendre, comme l'a fait le ministre, que cet avion ne nécessitera pas une piste plus longue. Surbaissé par le poids de sa charge de bombes, l'avion, sauf erreur, aura besoin pour décoller ou atterrir d'une piste parfaitement lisse. Cette sorte de piste ne se retrouve pas d'ordinaire dans certaines des régions où l'appareil servira. C'est pourquoi je conteste qu'il soit opportun d'acheter ce genre d'avion.

L'hon. M. Cadieux: A cet égard monsieur le président, je dirai que l'avion type qui a été acheté sera modifié dans une certaine mesure. C'est l'un des points qui ont été pris en considération par les spécialistes de l'ARC, je crois, quand ils ont fait leurs recommandations. Avant que l'avion que nous avons

[L'hon. M. Cadieux.]

acheté soit en service avec toutes ses modifications, je ne pense pas que vous puissiez l'apprécier et dire qu'il ne pourra atterrir sur un terrain accidenté.

L'hon. M. Hellyer: Il pourra atterrir sur l'herbe.

[Français]

L'hon. M. Cadieux: Monsieur le président, je reviens donc à cette question du logement des soldats, des membres des forces armées et de leur famille.

J'apprécie l'intérêt que les députés de la région de Halifax manifestent à ce sujet-là. Je puis leur dire que c'est un souci constant qui préoccupe les fonctionnaires du ministère, qui essaient de trouver le moyen de rendre plus agréables et plus confortables les logements qui sont affectés aux membres des forces armées. Mais pour la gouverne du député senior de Halifax, qui suggérerait que le ministre trouve le moyen d'intéresser les membres des forces armées dans la possession éventuelle d'une demeure sur le lieu principal de leur affectation, je me demande comment il peut concilier la vie militaire elle-même et cet enracinement nécessaire qui exigerait qu'un militaire passe 15 ou 20 ans au même endroit, pour acquérir une équité suffisante dans la maison qu'il habite?

Les deux propositions s'excluent, à mon point de vue. Quand vous vous enrôlez dans les forces armées et que vous acceptez une affectation qui peut durer de trois à cinq ans, vous reconnaissez, au départ, que vous êtes dans une certaine instabilité et que, par conséquent, certaines conditions ne vous permettent pas d'acquérir une maison, après un certain nombre d'années.

Monsieur le président, j'ai été extrêmement flatté, hier soir, par les remarques du ministre à mon endroit, et avec toute la pudeur requise, je voudrais lui remettre le compliment qu'il m'a fait. Je crois qu'il le mérite et je voudrais également dire qu'il est facile de coopérer avec un homme qui sait ce qu'il veut, qui ne craint pas d'assumer ses responsabilités, qui connaît les problèmes de son ministère dans les plus infimes détails et qui sait poursuivre, en homme acharné et patient, un but difficile à atteindre. (Applaudissements) C'est un échange de bons procédés.

[Traduction]

Monsieur le président, on a déjà beaucoup parlé, au cours du débat, du moral des forces armées, prétendant qu'il avait atteint son niveau le plus bas depuis bien des années, peut-être de toute l'histoire. On se fonde surtout sur le nombre accru de militaires qui ont pris leur retraite de leur propre gré.

Ces derniers mois, j'ai visité un certain nombre de bases canadiennes et, d'après ce